



Dette au fond de garantie et achat immobilier

Par **Mister11072021**, le **03/07/2021** à **20:36**

Bonjour

A 20 ans un drame terrible s'est passé dans ma vie et je me retrouve aujourd'hui avec une dette de plus 1 million d'euros que je rembourse depuis plus de 10 ans.

Pour moi il est essentiel de rembourser comme je peux cette dette j'ai étudié avec eux une mensualité de 150 que je leur rembourse tout les mois, mon salaire étant de 1450€ par mois.

Aujourd'hui je me suis racheté une conduite et j'ai fondé une famille. J'ai 2 enfants et une compagne.

nous ne voulons pas nous marier car j'ai peur que le fond de garantie lui réclame de l'argent mais j'ai peur aussi pour mes enfants.

peuvent ils leur réclamer ma dette si je décède, quoi faire?

si nous souhaitons acheter une maison ensemble est ce possible (en continuant à payer ma mensualité de 150€ bien évidemment)

merci d'avance pour votre retour

Par **youris**, le **04/07/2021** à **09:43**

bonjour,

le montant de 150 € est-il fixé définitivement ou peut-il être modifié en fonction de l'évolution de votre situation ?

si vous empruntez pour acheter un bien immobilier, cela signifie que vos ressources vous permettent d'augmenter le remboursement de votre dette.

le fonds de garantie ou un avocat doit pouvoir vous renseigner.

Salutations